

SAISON 2023 - 2024

Année de naissance		2019 et après	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	De 2002 à 1995	De 1994 à 1992	De 1991 à 1986	1985	De 1984 à 1975	De 1974 à 1965	1964 et avant		
Catégorie d'âge affichée sur la licence		U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	Senior											
Catégorie de compétition non affichée sur la licence	Spécialité	CATÉGORIES DE COMPÉTITION																									
Disciplines sports individuels																											
Roller Course			Super	Mini	Poussin	Benjamin	Cadet	Junior B	Junior A	U30 Senior						Vétérán V1	Vétérán V2	Vétérán V3	Vétérán V4								
Roller Artistique			Avenir		Poussin	Mini	Espoir	Cadet	Jeunesse	Junior	Senior																
Roller Freestyle	Slalom / Hauteur pure / Skatecross	U9 (Starter uniquement)				U13				U16				U19				Senior				Senior / Vétérán					
	Street	Pour les catégories et le surclassement, se référer au règlement sportif de la discipline.																									
Skateboard	Skateboard									U16				16 ans et plus													
	Descente									U16				16 ans et plus													
Pour le surclassement, se référer au règlement sportif de la discipline.																											
Trottinette			U8		U12		U16		U19		Senior																
Disciplines sports collectifs																											
Rink Hockey			U8	U10	U12	U14	U16	U18	U20	U22	Senior																
Roller Derby		Junior Nat 2								Junior Nat 3				Senior													
Roller Hockey		U7	U9	U11	U13	U15	U17	U20	U22	Senior				Vétérán													
Roller Freestyle	Soccer	U14						U19				Senior															

A SAVOIR SUR LES SURCLASSEMENTS :



Simple surclassement, en se référant au Chapitre II (article 9) du Règlement Médical FFRRS. Le club doit être en possession d'un certificat médical d'aptitude au simple surclassement. Autorisé pour évoluer dans la catégorie de compétition immédiatement supérieure. A partir de 6 ans "révolus".



Surclassement senior, en se référant au Chapitre II (article 9) du Règlement Médical FFRRS. Autorisé uniquement pour licenciés U18 (nés en 2007) pour évoluer en senior.

Procédure : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « [Gérer mon club](#) – Gérer ma saison sportive – Certificats & Attestations » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior, elle restera en attente de validation par la fédération.



Surclassement senior féminin, exceptionnel pour les filles, en se référant au Chapitre II (article 9) du Règlement Médical FFRRS. Autorisé uniquement pour les U17 (nées en 2008 et 15 ans révolus) pour évoluer en senior Féminine.

Procédure : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « [Gérer mon club](#) – Gérer ma saison sportive – Certificats & Attestations » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior féminin, elle restera en attente de validation par la fédération.



Aucun surclassement n'est nécessaire pour évoluer en catégorie supérieure.

Document à titre informatif